

Canada, 25 p. 100 pour l'Argentine, 19 p. 100 pour l'Australie et 16 p. 100 pour les Etats-Unis la proportion du volume global du commerce international de blé et de farine, après répartition faite de leurs contingents aux pays exportateurs n'étant pas actuellement parties au présent accord et compte tenu des exportations des Gouvernements n'étant pas partie à l'accord.

Contrôle des prix—article 5, page 6—pourvoyant aux prix minimum et maximum de base devant être établis par le conseil de temps à autre. Jusqu'à l'adhésion éventuelle d'autres pays à l'accord, l'alinéa 6 de l'accord en prévoit l'établissement du consentement unanime des cinq nations et jusqu'à tel établissement le prix est censé être celui régissant l'achat important le plus récemment effectué par le Royaume-Uni de son principal pays pourvoyeur.

L'administration,—doit éventuellement être confiée à un conseil composé d'un ou de plusieurs délégués de chacun des pays contractants et d'un secrétaire permanent, ainsi que d'un comité exécutif s'il est nécessaire. D'ici à la pleine entrée en vigueur de l'accord, chacun des cinq pays sera également représenté à l'organisme d'administration.

DEMANDE D'UNE DÉCLARATION QUANT AUX ARRANGEMENTS CONCLUS RELATIVEMENT À LA RÉCOLTE DE 1942

A l'appel de l'ordre du jour.

M. G. H. CASTLEDEN (Yorkton): Je désire poser une question au ministre de l'Agriculture ou au ministre du Commerce. Comme il est possible que la récolte de blé soit énorme dans l'Ouest canadien le mois prochain, et comme il y a, dit-on, manque d'entrepôt pour la récolte, le ministre intéressé informera-t-il la Chambre quant au programme que le Gouvernement a arrêté relativement aux contingents, aux livraisons et aux droits d'entreposage pour l'année-récolte 1942?

M. L'ORATEUR: A l'ordre. Cette question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

DÉCRETS DU CONSEIL

DÉPÔT DES PROCLAMATIONS POUR LA PÉRIODE DU 7 JANVIER AU 31 MARS 1942

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je dépose le tome 6, en anglais et en français, des proclamations et décrets du conseil du 7 janvier 1942 au 31 mars 1942.

La publication en est maintenant faite trimestriellement au lieu de semi-annuellement comme par le passé.

[L'hon. M. MacKinnon.]

COMMISSION DE HONG-KONG

DEMANDE DE DÉPÔT D'UNE NOUVELLE LETTRE DU COLONEL DREW

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. R. B. HANSON (chef de l'opposition): Le colonel Drew aurait envoyé une nouvelle lettre au premier ministre et je me demande si ce dernier consentirait à la déposer sur le Bureau.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je refuse de déposer cette lettre sur le Bureau pour les mêmes motifs que la précédente. J'ajouterai, cependant, que mon honorable ami sait qu'il a lui-même, ainsi que les chefs des deux autres groupes à la Chambre, reçu copie de cette communication.

LA RÉPUBLIQUE TCHÉCOSLOVAQUE

ANNONCE DE L'OUVERTURE D'UNE LÉGATION À OTTAWA—HOMMAGE À LA POPULATION TCHÉCOSLOVAQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Le Gouvernement canadien s'est rendu à la proposition de la république tchécoslovaque d'entretenir des relations directes avec notre pays par l'entremise d'une légation qui serait ouverte à Ottawa. Le consul tchécoslovaque à Montréal depuis 1936, le docteur Frantisek Pavlasek, est le premier à être nommé par son pays ministre de la Tchécoslovaquie au Canada. Les nombreux amis qu'il s'est faits au pays apprendront sans doute avec un vif plaisir l'élévation du docteur Pavlasek au rang d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire.

Il convenait qu'aux représentants des divers Gouvernements alliés ayant leurs sièges à Londres vienne s'ajouter un ministre représentant la république tchécoslovaque. Il y a presque deux ans, en effet, que le gouvernement canadien a reconnu le Gouvernement établi dans le Royaume-Uni sous la présidence du docteur Edouard Bénès. Ce gouvernement est reconnu dans le plein sens du mot comme étant celui de la république tchécoslovaque et comme ayant un statut juridique identique à celui des autres chefs d'Etats ou gouvernements alliés établis dans le Royaume-Uni. Il y a déjà quelque temps, les gouvernements du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont accrédité des ministres auprès du président de la république tchécoslovaque. Bien que le gouvernement canadien n'entende pas suivre la même conduite pour le moment, il n'en est pas moins heureux de recevoir à Ottawa un ministre de la république tchécoslovaque. La question de